



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 10 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société **ENERGIE ET ENVIRONNEMENT**, au nom et pour le compte de la société **BARK s.a.**, a introduit une demande relative à la modification du délai de mise en exploitation à Bertrange, 1 Grevelsbarrière.

Bertrange, le 24 juillet 2024


Commune de BERTRANGE


Youri DE SMET
Bourgmestre ff

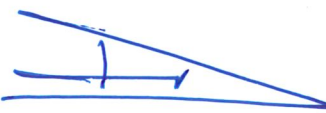

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative la modification du délai de mise en exploitation à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 24 juillet 2024.

Bertrange, le 24 juillet 2024


Commune de BERTRANGE


Youri DE SMET
Bourgmestre ff


Georges FRANCK
Secrétaire